

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
RAPPORT ANNUEL 2025



Dividend 15

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que des événements et faits nouveaux puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

30 NOVEMBRE 2025

Nous vous présentons le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds pour l'exercice clos le 30 novembre 2025. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers annuels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.dividend15.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.dividend15.com) ou de SEDAR+ (www.sedarplus.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit dans un portefeuille d'actions ordinaires productives de dividendes, ce portefeuille comprenant présentement des titres de chacune des sociétés canadiennes suivantes :

Banque de Montréal	Banque Royale du Canada
La Banque de Nouvelle-Écosse	Financière Sun Life inc.
BCE Inc.	Corporation TC Énergie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	TELUS Corporation
Enbridge Inc.	Thomson Reuters Corporation
Société Financière Manuvie	La Banque Toronto-Dominion
Banque Nationale du Canada	TransAlta Corporation

La Société peut également investir jusqu'à 15 % de sa valeur liquidative dans des actions d'autres émetteurs que les sociétés indiquées précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels fixes cumulatifs en espèces sur actions privilégiées de 0,05833 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 7,0 % et un prix de rachat de 10 \$ (auparavant, 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 % par an);
2. verser aux porteurs 10 \$ par action privilégiée vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2029 (date pouvant être reportée par tranche de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs d'actions de catégorie A des dividendes mensuels réguliers en espèces d'un montant cible de 0,10 \$ par action de catégorie A pour que des dividendes mensuels puissent être déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$;
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) des actions de catégorie A vers la date de dissolution.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 23 février 2026. En outre, la note 5 des états financiers (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, les marchés des actions nord-américains ont réalisé une bonne performance, les actions canadiennes ayant fait preuve de résilience malgré le contexte actuel d'incertitude macroéconomique et politique. Au Canada, les marchés des actions ont été en partie soutenus par la vigueur de certains secteurs, notamment les matériaux, l'énergie et les produits financiers, ce qui a généralement favorisé les rendements malgré la volatilité irrégulière liée à l'évolution des politiques commerciales mondiales et aux publications des données économiques. La confiance des investisseurs s'est renforcée au cours de l'exercice, l'inflation ayant ralenti et les conditions financières s'étant améliorées, mais la confiance est demeurée sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

L'économie canadienne a fait preuve d'une certaine résilience malgré les pressions externes et a évité une récession technique, la croissance ayant légèrement rebondi au troisième trimestre. Ce rebond s'explique par l'augmentation des dépenses d'investissement du secteur public et des dépenses liées aux programmes gouvernementaux, y compris les projets d'infrastructure et les services publics, ainsi que par la reprise des exportations. Le secteur de l'immobilier résidentiel s'est stabilisé à des niveaux faibles, tandis que les dépenses de consommation sont demeurées limitées en raison de l'affaiblissement du marché de l'emploi.

La Banque du Canada a continué d'assouplir sa politique monétaire en raison de l'atténuation de l'inflation et de la faiblesse économique persistante, notamment la faible demande des consommateurs, le ralentissement des investissements des entreprises et l'incertitude entourant le commerce international et les tarifs douaniers. Le taux du financement à un jour a été réduit, passant de 3,75 % au début de décembre 2024 à 2,25 % à la fin de l'exercice. Ces faibles taux d'intérêt ont été avantageux pour les marchés financiers en allégeant les coûts d'emprunt et en soutenant les valorisations des actifs, particulièrement dans les secteurs sensibles aux taux d'intérêt.

L'évolution des politiques commerciales et la dynamique géopolitique ont également influé sur les conditions du marché tout au long de l'année. L'incertitude persistante liée aux échanges entre les principaux partenaires commerciaux du Canada a nui à la confiance des entreprises et aux flux commerciaux, et a contribué à la volatilité périodique des marchés. Dans ce contexte, le secteur financier et les plus grandes banques du Canada ont continué de contribuer au rendement des marchés, soutenus par la croissance généralement résiliente des bénéfices ainsi que la situation financière et les liquidités solides, même si le ralentissement de la croissance du crédit et les pressions sur les coûts se faisaient de plus en plus sentir dans certains secteurs.

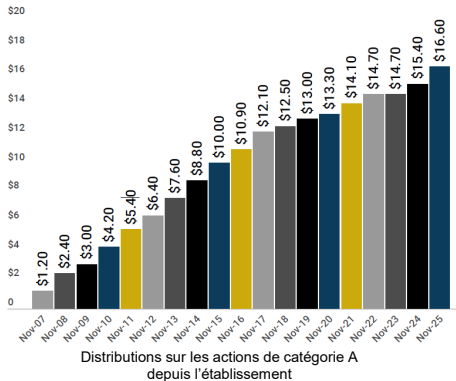
Au 30 novembre 2025, l'actif net de la Société s'élevait à 447,5 M\$ (424,3 M\$ au 30 novembre 2024) et l'actif net par unité de la Société s'élevait à 17,63 \$ (17,09 \$ au 30 novembre 2024). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, le produit net de l'émission d'actions s'élevait à 68,0 M\$ et les rachats totalisaient 62,5 M\$. Les rachats comprennent des paiements effectués en vertu du droit de rachat spécial lié au report de la date de dissolution de la Société, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2029, en vertu duquel la Société a racheté 3 211 732 actions privilégiées et 4 277 206 actions de catégorie A le 16 décembre 2024.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a vendu 2 960 400 actions privilégiées et 5 905 500 actions de catégorie A dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,64 \$ par action privilégiée et de 6,26 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 31,5 M\$, de 31,4 M\$ et de 0,1 M\$, tandis que le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 37,0 M\$, 36,8 M\$ et de 0,2 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 1,20 \$ par action de catégorie A.

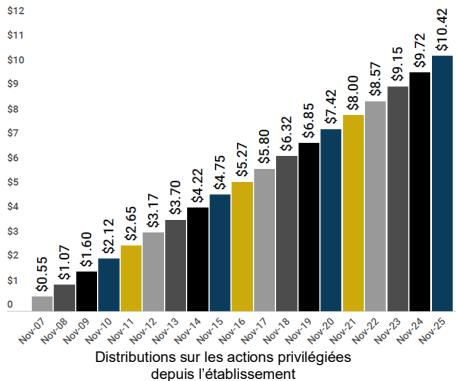


16.60

Cumul des distributions versées sur la catégorie A depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Le total des distributions versées au cours de l'exercice est de 0,70 \$ par action privilégiée.



10.42

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'escalade des tensions militaires et l'incertitude persistante entourant les relations commerciales à travers le monde pourraient contribuer à la volatilité des marchés et avoir une incidence sur le portefeuille de placement de la Société.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2029, la Société a augmenté le taux annuel des dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées de 5,75 % à 7,0 % à compter du 1^{er} décembre 2024.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») de ses actions privilégiées et actions de catégorie A par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle canadien. Aucune de ces actions n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers annuels audités de la Société. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Actif net par unité à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	17,09	13,88	14,67	15,30	13,33
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,68	0,72	0,69	0,57	0,53
Total des charges	(0,16)	(0,15)	(0,14)	(0,16)	(0,19)
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,76	0,02	0,19	0,08	(0,12)
Gains (pertes) latents de l'exercice	1,39	3,84	(1,02)	(0,20)	2,52
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	2,67	4,43	(0,28)	0,29	2,74
Distributions ³⁾					
Dividendes canadiens	(1,30)	(1,28)	(0,58)	(1,18)	(1,38)
Dividendes sur gains en capital	(0,60)	-	-	-	-
Total des distributions annuelles	(1,90)	(1,28)	(0,58)	(1,18)	(1,38)
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	17,63	17,09	13,88	14,67	15,30
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	7,63	7,09	3,88	4,67	5,30
Actif net par unité à la clôture de l'exercice	17,63	17,09	13,88	14,67	15,30

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées. Ce total est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de l'exercice.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour l'exercice, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	Exercices clos les 30 novembre				
	2025	2024	2023	2022	2021
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	447,5 \$	424,3 \$	344,5 \$	456,4 \$	372,0 \$
Nombre d'unités en circulation ²⁾	25 375 683	24 830 300	24 828 064	31 111 849	24 312 949
Ratio des frais de gestion de base ³⁾	0,95 %	0,93 %	0,97 %	1,01 %	1,15 %
Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire ⁴⁾	1,08 %	0,94 %	0,97 %	1,52 %	3,23 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ⁵⁾	13,01 %	13,70 %	17,10 %	16,05 %	21,3 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶⁾	7,56 %	4,24 %	2,34 %	4,59 %	8,99 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,03 %	0,03 %	0,04 %	0,05 %	0,09 %
Cours de clôture (TSX) :					
Actions privilégiées	10,62 \$	10,36 \$	9,77 \$	9,24 \$	9,99 \$
Cours de clôture (TSX) :					
Actions de catégorie A	7,09 \$	6,60 \$	3,36 \$	4,72 \$	6,25 \$

1) Données arrêtées au 30 novembre.

2) Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

3) Un ratio des frais de gestion de base par unité distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation courantes de la Société. Ce ratio est établi en fonction du total des charges pour l'exercice en question et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société pour l'exercice. Il exclut les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, les distributions versées sur les actions privilégiées et les charges non récurrentes liées à un placement.

4) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges non récurrentes engagées pour tout placement secondaire. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de la valeur liquidative par unité de ces placements.

5) Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation courantes de la Société (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions), toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne attribuable aux actions de catégorie A pour l'exercice. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

6) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la Société au cours de l'exercice.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, le gestionnaire a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,1 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation.

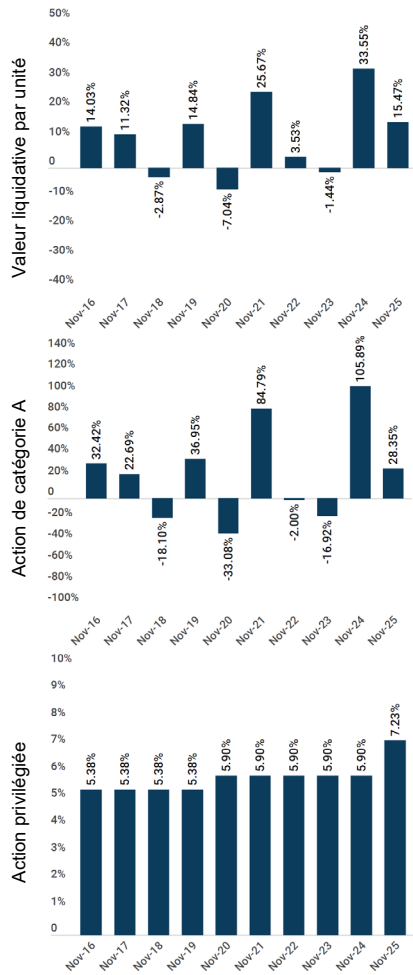
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ

Le tableau suivant présente le rendement annuel composé de la Société pour chacune des périodes de un, trois, cinq et dix ans closes le 30 novembre 2025 et depuis l'établissement :

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établis- sement
Dividend 15 Split Corp. II – unité	15,47 %	14,98 %	14,61 %	10,04 %	7,40 %
Dividend 15 Split Corp. II – action privilégiée	7,23 %	6,34 %	6,17 %	5,83 %	5,61 %
Dividend 15 Split Corp. II – action de catégorie A	28,35 %	29,97 %	31,79 %	17,10 %	11,22 %

INDICE BOURSIER¹⁾

Indice S&P/TSX 60	23,23 %	17,83 %	16,07 %	12,29 %	8,28 %
-------------------	---------	---------	---------	---------	--------

- 1) Étant donné que la Société est limitée à un univers de placement spécifique et qu'elle recourt à un programme de vente d'options d'achat couvertes pour générer des revenus supplémentaires, son profil d'investissement est particulier. Toute comparaison avec d'autres indices boursiers pourrait par conséquent ne pas convenir.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

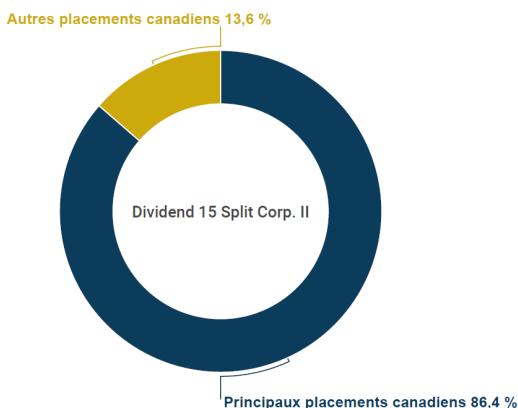
Tous les placements au 30 novembre 2025

Nom	Pondération (%)
Société Financière Manuvie	9,6
Banque Nationale du Canada	8,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,4
Corporation TC Énergie	6,3
Banque Royale du Canada	6,1
La Banque Toronto-Dominion	6,0
Suncor Énergie Inc.	5,9
Banque de Montréal	5,9
Enbridge Inc.	5,7
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,2
Financière Sun Life inc.	4,9
BCE Inc.	4,2
Thomson Reuters Corp.	4,2
TELUS Corporation	2,8
Les Compagnies Loblaw Limitée	1,9
Groupe TMX Inc.	1,6
TransAlta Corporation	1,6
La Société de Gestion AGF Limitée	1,5
Emera Inc.	0,8
South Bow Corp.	0,6
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	91,7
Trésorerie	9,0
Autres actifs (passifs), montant net	-0,7
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

Le diagramme qui suit présente la répartition des actifs de la Société entre les principaux placements canadiens et les autres placements canadiens.



DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») ont été préparés par Quadravest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers ainsi que dans les autres sections du rapport annuel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

Le gestionnaire a, sur approbation du conseil d'administration, retenu les services du cabinet d'experts-comptables PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur indépendant de la Société. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers de la Société selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, lui permettant de donner aux porteurs d'actions son opinion sur les états financiers. L'auditeur a accès sans réserve au comité d'audit pour discuter de ses constatations.

WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
Quadravest Capital Management Inc.

SILVIA GOMES

Chef des finances
Quadravest Capital Management Inc.



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500,
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215,
Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

Price Waterhouse Coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 18 février 2026

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	411 093 823	402 340 657
Trésorerie	40 255 963	25 111 754
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 049 385	1 179 619
	<u>452 399 171</u>	<u>428 632 030</u>

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	502 267	396 915
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	380 509	338 054
Distributions à payer	4 053 251	3 643 985
Actions de catégorie B	1 000	1 000
Actions privilégiées (notes 1 et 6)	248 868 750	251 422 070
	<u>253 805 777</u>	<u>255 802 024</u>

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS

RACHETABLES DE CATÉGORIE A (note 1)	198 593 394	172 830 006
Nombre d'actions privilégiées en circulation (note 6)	24 886 875	25 142 207
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (note 6)	26 015 991	24 391 707
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	7,63 \$	7,09 \$
Actif net par unité	17,63 \$	17,09 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Administrateur



PETER CRUICKSHANK

Administrateur

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	17 550 251	541 535
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	32 131 256	94 879 481
Dividendes	15 265 725	17 079 403
Intérêts à distribuer	336 913	675 684
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	65 284 145	113 176 103
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	2 936 726	2 877 258
Honoraires d'audit	30 769	28 809
Jetons de présence des administrateurs	14 333	14 312
Frais du comité d'examen indépendant	3 963	4 064
Droits de garde	38 960	42 517
Frais juridiques	33 902	30 878
Information aux actionnaires	39 969	43 520
Autres charges d'exploitation	188 719	154 422
Taxe de vente harmonisée	388 447	337 081
Coûts de transactions	124 560	103 804
	3 800 348	3 636 665
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées et des autres revenus (charges) liés aux actions privilégiées	61 483 797	109 539 438
Distributions sur les actions privilégiées	(16 158 442)	(14 289 269)
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	1 906 794	177 057
Frais d'émission des actions privilégiées	(240 313)	(20 040)
Gain réalisé au rachat d'actions privilégiées	-	170
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	46 991 836	95 407 356
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)	2,04	3,91

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	172 830 006	95 460 327
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	46 991 836	95 407 356
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A (note 6)	36 978 099	7 898 547
Frais d'émission des actions de catégorie A	(272 693)	(13 410)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	36 705 406	7 885 137
Rachats d'actions de catégorie A	(30 353 564)	(8 863 019)
Distributions sur les actions de catégorie A¹⁾		
Dividendes canadiens	(13 790 145)	(17 059 795)
Dividendes sur gains en capital	(13 790 145)	-
	(27 580 290)	(17 059 795)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	25 763 388	77 369 679
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	198 593 394	172 830 006

1) Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les porteurs d'actions.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	46 991 836	95 407 356
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	16 158 442	14 289 269
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(17 550 251)	(541 535)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(32 131 256)	(94 879 481)
(Prime) escompte à l'émission d'actions privilégiées	(1 906 794)	(177 057)
Frais d'émission des actions privilégiées	240 313	20 040
Gain réalisé au rachat d'actions privilégiées	-	(170)
Acquisition de placements, après primes sur options	(24 014 329)	(10 300 293)
Produit de la vente de placements	65 048 001	29 930 688
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	130 234	228 998
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	14 655	55 278
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	52 980 851	34 033 093
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées (note 6)	68 488 914	18 437 604
Frais d'émission des actions de catégorie A et des actions privilégiées	(485 206)	(33 450)
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(62 510 884)	(16 879 849)
Distributions sur les actions de catégorie A	(27 417 861)	(14 620 624)
Distributions sur les actions privilégiées	(15 911 605)	(14 278 032)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(37 836 642)	(27 374 351)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	15 144 209	6 658 742
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25 111 754	18 453 012
Trésorerie à la clôture de l'exercice	40 255 963	25 111 754
Dividendes reçus*	15 380 496	17 324 481
Intérêts reçus*	336 913	675 684

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2025

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
Actions ordinaires canadiennes			
Principaux placements			
148 133	Banque de Montréal	19 136 657	26 206 209
241 550	La Banque de Nouvelle-Écosse	19 300 361	23 415 857
575 058	BCE Inc.	28 367 408	18 930 909
311 200	Banque Canadienne Impériale de Commerce	21 216 789	37 602 296
376 400	Enbridge Inc.	19 224 315	25 568 852
865 250	Société Financière Manuvie	20 913 955	42 803 918
226 400	Banque Nationale du Canada	13 234 853	38 250 280
125 882	Banque Royale du Canada	14 157 655	27 208 135
264 400	Financière Sun Life inc.	16 327 706	21 900 252
370 750	Corporation TC Énergie	20 436 202	27 991 625
684 668	TELUS Corporation	16 605 600	12 556 811
97 970	Thomson Reuters Corp.	9 459 810	18 570 214
229 500	La Banque Toronto-Dominion	17 040 574	27 000 675
355 800	TransAlta Corporation	4 456 790	7 229 856
Total des principales actions du portefeuille (86,5 %)		239 878 675	355 235 889
Autres actions ordinaires canadiennes			
486 700	La Société de Gestion AGF Limitée	6 257 335	6 891 672
52 000	Emera Inc.	2 897 832	3 526 640
140 000	Les Compagnies Loblaw Limitée	1 747 432	8 680 000
74 150	South Bow Corp.	2 021 163	2 849 585
423 200	Suncor Énergie Inc.	13 110 662	26 593 888
142 615	Groupe TMX Inc.	1 806 673	7 316 149
Total des autres actions ordinaires canadiennes (13,6 %)		27 841 097	55 857 934
Total des actions ordinaires canadiennes (100,1 %)		267 719 772	411 093 823

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 30 NOVEMBRE 2025

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(200)	Banque de Montréal à 175 \$, décembre 2025	(60 000)	(93 500)
(100)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 100 \$, janvier 2026	(6 350)	(6 900)
(100)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 95 \$, décembre 2025	(12 400)	(29 350)
(200)	BCE Inc. à 32,5 \$, décembre 2025	(8 800)	(14 600)
(192)	BCE Inc. à 33 \$, décembre 2025	(18 816)	(7 968)
(500)	BCE Inc. à 34 \$, janvier 2026	(17 000)	(16 500)
(123)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 120 \$, décembre 2025	(22 632)	(38 130)
(250)	Enbridge Inc. à 70 \$, janvier 2026	(9 375)	(12 750)
(800)	Société Financière Manuvie à 49 \$, décembre 2025	(38 432)	(92 000)
(400)	Société Financière Manuvie à 50 \$, janvier 2026	(23 820)	(40 000)
(145)	Banque Nationale du Canada à 170 \$, décembre 2025	(12 615)	(38 425)
(100)	Banque Royale du Canada à 220 \$, décembre 2025	(16 700)	(19 150)
(100)	Banque Royale du Canada à 224 \$, décembre 2025	(7 000)	(8 100)
(215)	Financière Sun Life inc. à 84 \$, décembre 2025	(14 620)	(13 223)
(175)	Financière Sun Life inc. à 86 \$, décembre 2025	(3 500)	(2 450)
(250)	Suncor Énergie Inc. à 66 \$, décembre 2025	(10 750)	(4 000)
(560)	Corporation TC Énergie à 78 \$, décembre 2025	(39 680)	(15 400)
(200)	Thomson Reuters Corp. à 200 \$, décembre 2025	(42 000)	(16 500)
(128)	La Banque Toronto-Dominion à 120 \$, décembre 2025	(13 440)	(14 400)
(128)	La Banque Toronto-Dominion à 122 \$, décembre 2025	(6 144)	(7 296)
(250)	TransAlta Corporation à 22 \$, décembre 2025	(11 500)	(7 375)
(250)	TransAlta Corporation à 23 \$, décembre 2025	(8 500)	(4 250)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(404 074)	(502 267)
		267 315 698	410 591 556
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(149 521)	
	Total des placements (100,0 %)	267 166 177	410 591 556

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par des sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

En raison du report de cinq ans de la date de dissolution de la Société, du 1^{er} décembre 2024 au 1^{er} décembre 2029, un droit de rachat spécial a été attribué aux actionnaires, leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative par unité de 17,09 \$ au 29 novembre 2024 (10 \$ par action privilégiée et 7,09 \$ par action de catégorie A). En vertu du droit de rachat spécial, la Société a racheté 3 211 732 actions privilégiées et 4 277 206 actions de catégorie A le 16 décembre 2024. Au 30 novembre 2024, les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A dans l'état de la situation financière tenaient compte des paiements de 32 117 320 \$ et de 30 325 391 \$ versés pour les rachats.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a augmenté le taux annuel des dividendes versés aux porteurs d'actions privilégiées de 5,75 % à 7,0 % à compter du 1^{er} décembre 2024.

La date de dissolution peut être reportée par tranche de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 février 2026.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la JVRN.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »). Les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont émises en nombre égal (collectivement, une « unité ») et sont en circulation en nombre égal pendant toute la période pertinente. Si le nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation n'est pas égal, le montant notionnel de l'unité correspondra au quotient du total de la valeur liquidative de la Société divisé par la somme de la valeur liquidative par action attribuable aux actions privilégiées et aux actions de catégorie A.

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées selon la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets impossibles réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 35 873 935 \$ au 30 novembre 2025 (36 509 818 \$ au 30 novembre 2024) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futures. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de néant (6 878 304 \$ au 30 novembre 2024) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 novembre 2025 et au 30 novembre 2024 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	411 093 823 \$	-	-	411 093 823 \$
Options	(502 267 \$)	-	-	(502 267 \$)
	410 591 556 \$	-	-	410 591 556 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	402 340 657 \$	-	-	402 340 657 \$
Options	(396 915 \$)	-	-	(396 915 \$)
	401 943 742 \$	-	-	401 943 742 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2025, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 38 356 000 \$ (38 732 000 \$ au 30 novembre 2024). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 40 833 000 \$ (40 016 000 \$ au 30 novembre 2024).

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable aux 30 novembre 2025 et 2024.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existait donc pas de risque de change aux 30 novembre 2025 et 2024.

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Aux 30 novembre 2025 et 2024, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX). Aux 30 novembre 2025 et 2024, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice. Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Principales actions ordinaires canadiennes	79,2 %	83,8 %
Autres actions canadiennes	12,5 %	11,1 %
Options d'achat vendues	-0,1 %	-0,1 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	8,4 %	5,2 %
	100 %	100 %

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Ouverture de l'exercice	25 142 207	24 907 707
Émises au cours de l'exercice	2 960 400	1 036 200
Rachetées au cours de l'exercice	(3 215 732)	(801 700)
Clôture de l'exercice	24 886 875	25 142 207

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,05833 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement annuel de 7,0 % et un prix de rachat de 10 \$ (auparavant, 0,04792 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,75 % par an). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 10,62 \$ au 30 novembre 2025 (10,36 \$ au 30 novembre 2024). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment au fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour ce qui est du versement des dividendes (aucun dividende n'est à payer pour les actions de catégorie B). Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 29 mai 2025, la Société a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat ») visant jusqu'à 2 242 527 actions privilégiées et 2 234 759 actions de catégorie A, soit 10 % du flottant. L'offre de rachat prendra fin le 1^{er} juin 2026. Les achats sont limités à 2 % des actions privilégiées et des actions de catégorie A émises et en circulation au 21 mai 2025, pour toute période de 30 jours.

Aucune action privilégiée n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 4 200 actions privilégiées ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen de 9,96 \$ par action.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces catégories d'actions sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, 2 960 400 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,64 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 31 510 815 \$, de 31 370 764 \$ et de 140 051 \$.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 1 036 200 actions privilégiées ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,17 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 10 539 057 \$, de 10 532 427 \$ et de 6 630 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Ouverture de l'exercice	24 391 707	24 619 107
Émises au cours de l'exercice	5 905 500	1 382 972
Rachetées au cours de l'exercice	(4 281 216)	(1 610 372)
Clôture de l'exercice	26 015 991	24 391 707

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 7,09 \$ au 30 novembre 2025 (6,60 \$ au 30 novembre 2024). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Aucune action de catégorie A n'a été rachetée aux fins d'annulation au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 59 300 actions de catégorie A ont été rachetées aux fins d'annulation à un prix moyen de 4,23 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, 5 905 500 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 6,26 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions de catégorie A ont été respectivement de 36 978 099 \$, de 36 805 668 \$ et de 172 431 \$.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, 1 382 972 actions de catégorie A ont été vendues dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 5,71 \$ par action. Le produit brut, le produit net et les commissions de courtage sur la vente des actions privilégiées ont été respectivement de 7 898 547 \$, de 7 898 547 \$ et de néant.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d'administration, les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d'examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d'inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d'actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 2 936 726 \$ (2 877 258 \$ au 30 novembre 2024) engagés au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025 comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2025, des frais d'administration et de gestion de placement totalisant 275 969 \$ étaient dus au gestionnaire (260 629 \$ au 30 novembre 2024). Aucune prime de rendement n'a été versée pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 124 560 \$ pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (103 804 \$ au 30 novembre 2024). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 984 \$ au 30 novembre 2025 (1 070 \$ au 30 novembre 2024).

En ce qui concerne l'audit des états financiers de la Société, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'élevaient à 23 710 \$ (23 278 \$ au 30 novembre 2024) pour l'exercice clos le 30 novembre 2025. Les honoraires liés à d'autres services, se rapportant principalement aux émissions d'actions de la Société, s'élevaient à 57 629 \$ (31 990 \$ au 30 novembre 2024).

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories d'activités, c'est-à-dire « exploitation », « investissement » et « financement », et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications apportent des clarifications sur les exigences concernant le moment de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers et introduisent une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Elles fournissent également des indications supplémentaires sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles et introduisent de nouvelles obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Administrateur,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Stratège en chef des placements
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
18 York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
320 Bay Street, 14th Floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



Dividend 15

200 Front Street West,
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443

Sans frais : 877 4QUADRA

ou 877 478-2372

Télec. : 416 304-4441

info@quadravest.com

www.quadravest.com